

Réf: Dossier 165127

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAKSI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, NON LOIN DU CHATEAU D'EAU DE LA SODECI,
Lot 4638, Ilot 425

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKSI »

Objet : - SECURITE ELECTRONIQUE

(Géolocalisation, Télésurveillance, Contrôle d'
accès etc)

- ACHAT ET VENTE DE MATERIELS, DE
MARCHANDISES

ET DE FOURNITURES

- REHABILITATION ET RENOVATION IMMOBILIERE

- DECORATION

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de

donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, NON LOIN DU CHATEAU D'EAU DE LA SODECI, Lot 4638, Ilot 425

Dirigeant(s) M ZERMAN OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06805 du 15/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70278/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

